

**PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE  
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 13 juin 2023 à la caserne située au 174, rue Saint-Germain de la Municipalité de Saint-Hugues.

Est présent sur place :

Mme Audrey Lussier, M. Alain Jobin et M. Simon Valcourt et M. Yves Guérette, président

Assistent également à la séance:

Benoit Gaudette, directeur incendie  
Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière

À dix-neuf heures quarante-quatre (19h44), M. Yves Guérette, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

2023-06-56

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2023;
4. **TRÉSORERIE :**
  - 4.1 Comptes à payer au 12 juin 2023
5. **ADMINISTRATION**
  - 5.1 Dépôt – Lettre – Rapport final – Inspection et vérification en sécurité incendie 2022-2023
  - 5.2 Activité sensibilisation du public – Fête familiale – Saint-Barnabé-Sud - Demande
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
  - 6.1 Budget : matériel de prévention / Éducation du public
  - 6.2 Ville de Saint-Hyacinthe – Avenant numéro 1 de l'Entente relative à l'établissement des modalités de réponse automatique en multicaserne – Autorisation de signature
  - 6.3 Recertification PR – Module 2023
  - 6.4 Budget : Véhicule 651 : roues
  - 6.5 Budget : Achat F-500
  - 6.6 Budget : Tenue intégrale de combat - ajout
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
  - 7.1 Nomination Johanne Picard – poste pompière – Prendre acte
  - 7.2 Nomination Justin Roy – poste pompier – Prendre acte
8. **IMMEUBLES :**
  - 8.1 Projet : avenir des casernes
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
10. **VARIA :**
  - 10.1 Correspondance : Lettre municipalité Saint-Barnabé-Sud
11. **INCENDIE :**
  - 11.1 Rapport mensuel – mai 2023
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

2023-06-57

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA  
SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MAI 2023**

**Considérant** que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2023 ;

**Considérant** que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

**En conséquence**, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2023 et d'en autoriser les signatures.

2023-06-58

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER 12 JUIN 2023**

Il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 12 juin 2023;

**DÉPÔT – LETTRE – RAPPORT FINAL – INSPECTION ET VÉRIFICATION EN SÉCURITÉ INCENDIE 2022-2023**

La secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil, la lettre qu'elle a reçue du ministère de la Sécurité publique concernant le rapport final d'inspection et vérification en sécurité incendie 2022-2023.

2023-06-59

**ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION DU PUBLIC – FÊTE FAMILIALE – SAINT-BARNABÉ-SUD - DEMANDE**

**Considérant** la fête familiale qui est organisée par le comité des loisirs de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud le 8 juillet 2023 ;

**Considérant** la demande du comité des loisirs pour avoir des pompiers ainsi qu'un camion sur le site des festivités afin de promouvoir et faire découvrir un service essentiel ;

**Considérant** que lors de cet événement, il sera possible de faire de la prévention, de la sensibilisation du public auprès des citoyens et selon l'effectif, une démonstration ;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande du comité des loisirs pour l'implication des pompiers lors de la fête familiale le 8 juillet 2023.

2023-06-60

**BUDGET : MATÉRIEL DE PRÉVENTION / ÉDUCATION DU PUBLIC**

**Considérant** l'entrée en poste de la technicienne en prévention des incendies via la résolution 2023-03-36 adoptée le 21 mars 2023 ainsi que l'action numéro 5 du Schéma de couverture de risque révisé ;

**Considérant** les fêtes de la famille qui auront lieu dans les municipalités de Saint-Hugues et Saint-Barnabé-Sud ;

**Considérant** les visites du CPE et de l'école primaire de Saint-Hugues ainsi que l'activité au camp de jour de la municipalité de Saint-Hugues à venir ;

**Considérant** la diminution de l'inventaire de matériel de prévention et d'éducation du public ;

**En conséquence**, il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter le devis no 487 du fournisseur Éditions petite mine inc. pour la somme de 1503.25\$ avant taxes applicables.

2023-06-61

**VILLE DE SAINT-HYACINTHE – AVENANT NUMÉRO 1 DE L'ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES MODALITÉS DE RÉPONSE AUTOMATIQUE EN MULTICASERNE – AUTORISATION DE SIGNATURE**

**Considérant** la résolution 18-11-126 adoptée le 13 novembre 2018, par laquelle le conseil de la Régie a approuvé l'Entente relative à l'établissement des modalités de réponse automatique en multicaserne (ci-après « Entente ») intervenue entre la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains et la Ville de Saint-Hyacinthe ;

**Considérant** que cette entente vise notamment à permettre à chaque organisation participante de prêter secours à une autre organisation participante pour le combat des incendies dès la réception de l'appel initial (en multicaserne);

**Considérant** que cette entente, signée le 29 novembre 2018, est d'une durée de cinq ans, avec possibilité de reconduction automatique pour une période successive de cinq ans ;

**Considérant** la résolution 2022-08-99 adoptée le 16 août 2022 concernant une demande de modification de l'**Entente** par la Régie intermunicipale de protection incendie ainsi que les nombreux échanges qui ont suivi ;

**Considérant** que la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains a réitéré sa volonté de renouveler la présente entente pour une période additionnelle de cinq ans, soit jusqu'au 28 novembre 2028 ;

**Considérant** qu'il y a lieu de modifier cette entente afin d'assurer la concordance avec le *Schéma de couverture de risque révisé* de la MRC des Maskoutains, entré en vigueur en date du 15 février 2022, et de modifier les clauses d'indexation afin qu'elles soient plus contemporaines ;

**En conséquence**, il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité d'autoriser la conclusion de l'*Avenant numéro 1 de l'Entente relative à l'établissement des modalités de réponse automatique en multicaserne* à intervenir entre la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains et la Ville de Saint-Hyacinthe, tel que soumis ;

**Et** d'autoriser le président, ou en son absence ou incapacité d'agir, la vice-présidente, à signer, pour et au nom de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, cet avenant.

2023-06-62

### **RECERTIFICATION PR – MODULE 2023**

**Considérant** que le service de sécurité incendie de la Régie a été mandaté pour l'application du service PR-1;

**Considérant** que la certification doit être maintenue annuellement et que pour l'année 2023, celle-ci contient 2 modules;

**En conséquence**, il est proposé par M. Simon Valcourt, appuyé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité d'autoriser la recertification PR-1 selon le prix soumis par Cardio Choc pour la somme 1460\$ plus taxes.

### **VÉHICULE 651 - ROUES**

Point reporté à une séance ultérieure.

2023-06-63

### **BUDGET : ACHAT F-500**

**Considérant** la résolution 2022-08-94 adoptée le 16 août 2022 concernant un achat regroupé de la F-500;

**Considérant** l'économie de coût réalisé par l'achat regroupé via la résolution 2022-08-94;

**Considérant** qu'il reste encore 10 bidons de disponibles soit la balance de l'achat réalisé en août 2022;

**En conséquence**, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'acquisition des 10 bidons de F-500 pour la somme de 2 390\$ avant taxes.

2023-06-64

### **BUDGET : TENUE INTÉGRALE DE COMBAT - AJOUT**

**Considérant** la résolution 2023-03-36 adoptée le 21 mars concernant l'embauche d'une préventionniste-pompier;

**Considérant** les démarches réalisées pour lui trouver une tenue intégrale de combat conforme à la norme NFPA;

**Considérant** les propositions reçues des SSI avoisinants et des fournisseurs;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'acquisition de l'habit de combat offert par Boivin et Gauvin pour la somme de 1750\$ avant taxe.

## **INFORMATION DU DIRECTEUR**

2023-06-65

### **NOMINATION JOHANNE PICARD – POSTE POMPIÈRE – PRENDRE ACTE**

**Considérant** le processus de pompier recru complété ainsi que la recommandation du directeur incendie;

**Considérant** que l'employé a complété la formation Pompier 1 édition 2019 avec succès le 21 avril 2023, formation pour toute personne désirant occuper un poste de pompier dans toutes les municipalités du Québec ayant une population moins de 25 000 habitants;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre acte de la nomination de Mme Johanne Picard au poste de pomprière au sein de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains;

**ET** de considérer l'ancienneté en poste à la date de réussite de son examen de qualification soit le 21 avril 2023.

2023-06-66

### **NOMINATION JUSTIN ROY – POSTE POMPIER – PRENDRE ACTE**

**Considérant** le processus de pompier recru complété ainsi que la recommandation du directeur incendie;

**Considérant** que l'employé a complété la formation Pompier 1 édition 2019 avec succès le 21 avril 2023, formation pour toute personne désirant occuper un poste de pompier dans toutes les municipalités du Québec ayant une population moins de 25 000 habitants;

**En conséquence**, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre acte de la nomination de M. Justin Roy au poste de pompier au sein de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains;

**ET** de considérer l'ancienneté en poste à la date de réussite de son examen de qualification soit le 21 avril 2023.

## **IMMEUBLES**

### **PROJET : AVENIR DES CASERNES DE LA RIPINM**

Le directeur incendie discute de la subvention actuellement disponible soit le PRACIM (Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales) qui vise à soutenir l'amélioration, l'ajout, le remplacement et le maintien de bâtiments municipaux de bases ceci incluant les casernes incendie. Il fait aussi un tour d'horizon des projets de nouvelle caserne dans les environs. Une relance sur l'étude de regroupement prévu au schéma a aussi lieu ainsi que sur l'éventualité d'installer des douches à la caserne 60. Les membres du conseil demandent au directeur d'arriver avec une idée plus détaillée et un début d'étude de faisabilité. **À suivre.**

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Aucun point

## **VARIA :**

### **ACHAT REGROUPÉ – APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE AUTONOME INDIVIDUEL**

Le directeur incendie fait un compte rendu de la première rencontre tenue sur le sujet le 12 juin 2023.

## **COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait mention des correspondances reçues :

-Lettre de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud – Stationnement caserne

## INCENDIE

### DÉPÔT – RAPPORT MENSUEL – MAI 2023

Le directeur dépose le rapport mensuel du mois de mai 2023 concernant les interventions du service incendie et fait un retour sur celles-ci.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes. Le conseil n'a reçu aucune question par courriel.

2023-06-67

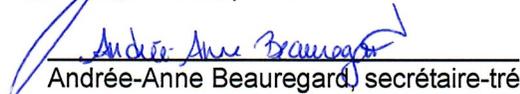
### LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt et une heures onze (21h11), il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Hugues, ce (    ) jour de juillet 2023.

  
\_\_\_\_\_  
Yves Guérette, président

  
\_\_\_\_\_  
Andrée-Anne Beaugard, secrétaire-trésorière